

**PUBLIC VISÉ**

- Personnel des établissements industriels, tertiaires, E.R.P. et E.R.T. désigné dans les effectifs ESI de l'établissement, pouvant être amené à intervenir face à un départ de feu en phase de développement.

**PRÉREQUIS ET ACCESSIBILITÉ À LA FORMATION**

- Aptitude physique pour réaliser la formation,
- Avoir réalisé un module de formation Equipier de 1<sup>ère</sup> Intervention
- Pour les personnes en situation de handicap un entretien préalable sera effectué avec le référent handicap.

**TEXTES OFFICIELS JUSTIFIANT L'ACTION DE FORMATION**

- **Prévention et lutte contre l'Incendie** : Articles R4227-28 à R4227-41 du code du travail, Règlementation E.R.P.
- **Maîtrise du risque incendie** : Règles A.P.S.A.D (R4, R5, **R6**), et Code de la construction et de l'habitation.

**DURÉE DE L'ACTION**

- 7 heures (1 jour)
- Les enseignements pratiques et les mises en situations d'évaluation des apprenants représentent 50% du temps de formation

**PÉRIODICITÉ DE L'ACTION**

- A définir par l'employeur
- Annuelle selon la R6 des règles APSAD

**NOMBRE DE PARTICIPANTS**

- 12 apprenants maximum

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- A l'issue de la formation, l'apprenant doit être capable de :
  - > Connaître l'organisation et les missions des ESI
  - > Connaître les principes fondamentaux de l'incendie
  - > Connaître les consignes de sécurité incendie de son établissement
  - > Intervenir en sécurité

**MOYENS D'ENCADREMENT**

- Équipe pluridisciplinaire de formateurs,
- Responsable pédagogique,
- Service administratif,
- Service qualité,
- Service relations clients.

**MOYENS PÉDAGOGIQUES**

- Formateurs incendie, titulaire d'un certificat de compétences délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet.
- Supports d'animation pédagogique, utilisés en vidéo-projection.
- Déroulé pédagogique encadrant le bon déroulement de la formation.

**MOYENS TECHNIQUES**

- L'ensemble de la formation sera réalisé dans notre CAPSI (théorie et pratique).
- Mettre à disposition un branchement électrique 230v/16a à proximité du camion.



## MODALITÉS D'ÉVALUATION INDIVIDUELLE DES ACQUIS ET SANCTION DE L'ACTION DE FORMATION

- Le formateur évalue les acquis des apprenants (savoirs et savoir-faire) au moyen d'un questionnaire et de mise en situation impliquant la mise en œuvre des moyens d'extinction.
- Une attestation de fin de formation est remise à l'apprenant à l'issue de la formation, précisant si les objectifs sont atteints ou non, ou en cours d'acquisition.

## PROGRAMME DÉTAILLÉ DE LA FORMATION

- **Enseignements théoriques (savoirs) :**
  - > La réglementation incendie :
    - > Code du Travail,
    - > Règles APSAD (R4, R5, R6),
  - > Les causes d'incendie,
  - > La théorie du feu :
    - > La combustion,
    - > Le triangle du feu,
    - > Les classes de feu,
  - > Le danger des fumées,
  - > Les facteurs de propagation,
  - > Les opérations à réaliser lors d'un départ de feu dans l'établissement :
    - > Donner l'alarme,
    - > Rejoindre une zone de sécurité,
    - > Donner l'alerte :
      - > Numéros de secours,
      - > Contenu du message d'alerte,
    - > Les équipements de protection individuelle des ESI,
    - > Les moyens de première intervention :
      - > Les différents extincteurs (portatifs, sur roues, spécifiques),
      - > Le Robinet d'Incendie Armé (RIA) et le Poste Incendie Additivé (PIA),
      - > Les autres moyens d'extinction (La couverture anti-feu, la caisse à sable, extinctions automatiques),
    - > Les moyens de seconde intervention :
      - > Les hydrants et points d'aspiration,
      - > Les tuyaux, pièces de jonction et les lances,
    - > Les règles avant l'engagement.
- **Enseignements pratiques (savoir-faire) :**
  - > Démonstration du danger des fumées et gaz chauds (machine à fumées froides et bouteille de gaz enflammée),
  - > Mettre en œuvre un extincteur en respectant les principes de sécurité,
  - > Utilisation d'un extincteur CO2 sur un feu réel (armoire électrique), individuellement et/ou en binôme,
  - > Utilisation d'un extincteur à Eau Pulvérisée sur un feu réel (bureau ou lit), individuellement et/ou en binôme,
  - > Utilisation d'un extincteur CO2 sur un feu réel (bac à carburant), en binôme,
  - > Utilisation du RIA et/ou des moyens hydrauliques du site sur un feu réel (bac à carburant), en binôme.
- Evaluation des apprenants et Bilan de la formation.

## TARIF ET DÉLAI DE RÉALISATION

- Sur devis, nous consulter.